

REPUBLIQUE DU NIGER



**Conseil Suprême pour la
Restauration de la Démocratie**

Cabinet du Premier Ministre

**DISCOURS DE SON EXCELLENCE
MONSIEUR MAHAMADOU DANDA,
PREMIER MINISTRE DE LA
REPUBLIQUE DU NIGER A L'OCCASION
DE LA 5^{ème} CONFERENCE MONDIALE DE
L'INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE
DES INDUSTRIES EXTRACTIVES -ITIE**

Paris, 2-3 mars 2011

- **Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,**
- **Monsieur le Président de L'ITIE INTERNATIONALE,**
- **Distingués Invités ;**
- **Chers Participants à la Conférence,**
- **Mesdames et Messieurs**

C'est un grand honneur pour moi et un réel plaisir, de prendre la parole, à l'occasion de cet important évènement, que constitue la 5^{ème} Conférence Mondiale de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives, ITIE.

Ma présence à cette tribune a été possible grâce à la volonté des plus Hautes Autorités de la République du Niger, en premier lieu celle de Son Excellence Monsieur Djibo Salou, Président du

Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie, Chef de l'Etat et de celle de Son Excellence Monsieur Mahamadou Danda, Premier Ministre, qui, compte tenu des contingences d'un calendrier électoral, n'ont pas pu faire le déplacement de Paris.

C'est pourquoi Le Premier Ministre m'a chargée de vous livrer le présent message que je vais porter à votre connaissance.

« Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etats et de Gouvernement,

Madame la Président du Conseil d'Administration de l'ITIE Internationale,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi d'abord de vous remercier, Monsieur le Président, de m'avoir adressé une invitation à laquelle il était un devoir

pour moi de répondre en envoyant une délégation à cette 5^{ème} Conférence Mondiale de l'Initiative ITIE, conduite par Madame la Ministre des Mines et de l'Energie.

Mesdames, Messieurs,

Cette rencontre, qui revêt pour nous une importance capitale, coïncide avec nos agendas électoraux dont l'aboutissement, à très brève échéance, consacrera le retour à un ordre constitutionnel normal au Niger.

Notre pari, celui du peuple nigérien dans son ensemble qui a soutenu les efforts du Gouvernement durant toute l'année, est aujourd'hui en voie d'être gagné.

Ainsi, le Référendum Constitutionnel a été organisé avec succès et la nouvelle Constitution de la République est en vigueur depuis le 25 novembre 2010.

Nous organiserons, plaise à Dieu, le second tour des élections présidentielles

le 12 mars prochain et nous espérons que cela se passera dans le même état d'esprit, c'est-à-dire, dans l'équité, la transparence et la crédibilité nécessaire.

Mesdames, Messieurs,

Je parlais tantôt de l'adoption d'une nouvelle Constitution par mon pays depuis le 25 novembre 2010.

Permettez-moi de m'y attarder un instant compte tenu des innovations majeures introduites.

En effet au-delà des dispositions communes contenues dans diverses Constitutions, notre loi fondamentale, a consacré la question de la transparence et de la bonne gouvernance des ressources naturelles en ses articles 148 à 155.

L'article 149 stipule et je cite : « L'Etat exerce sa souveraineté sur les ressources naturelles et du sous-sol. L'exploitation et la gestion des ressources naturelles et du

sous-sol doit se faire dans la transparence et prendre en compte la protection de l'environnement, du patrimoine culturel ainsi que la préservation des intérêts des générations présentes et futures », fin de citation.

Quant à l'article 150, il dit et je cite : « les contrats de prospection et d'exploitation des ressources naturelles et du sous-sol ainsi que les revenus versés à l'Etat, désagrégés, société par société, sont intégralement publiés au Journal Officiel de la République du Niger ».

Vous comprenez, alors, toute l'importance que constituent pour nous la présente rencontre et la raison de notre participation active.

Mais il faut le reconnaître, si nous avons abouti à de tels résultats c'est grâce à la volonté de toutes les forces vives de la nation et en particulier à notre engagement au processus de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives.

C'est dire, **Mesdames et Messieurs**, qu'au-delà d'un simple texte réglementaire, le Niger, vient de constitutionaliser la gestion des activités minières et pétrolières.

Par cet acte hautement responsable, le peuple nigérien veut donner un signal fort de son engagement à faire des ressources naturelles, particulièrement minières et pétrolières, un puissant levier de l'essor économique et social pour faire du Niger un pays émergent.

En effet, avec un Produit intérieur brut par habitant de 340 \$, un taux de scolarisation de 68%, un taux de couverture sanitaire de 62%, des crises alimentaires à répétition et un budget financé à 40% par l'aide internationale pour ne citer que ces quelques indicateurs, beaucoup se posent des questions, et à juste titre, sur l'utilisation des revenus issus de 40 ans d'exploitation minière.

Pour nous aujourd'hui cela doit changer, et ça va changer, j'en suis convaincu, avec les nouvelles dispositions constitutionnelles.

Mesdames et Messieurs.

Voilà pourquoi, plus qu'une mode, comme on en a souvent connu des exemples, l'Initiative ITIE doit être un réel espoir pour améliorer de façon durable les indicateurs de développement de nos pays.

Et ceci, nous est d'autant plus cher que mon pays est résolument engagé à accroître ses revenus issus des industries extractives avec toutes les garanties que cela requiert malgré toute la géopolitique qui entoure ces richesses.

C'est dans ce sens que le Gouvernement de Transition a lancé le processus d'élaboration de la Charte de Bonne

Gouvernance des ressources minérales, dont l'objectif principal est d'améliorer la gouvernance, accroître la transparence, responsabiliser toutes les parties prenantes intervenant dans le secteur. Cette charte sera structurée autour des grands principes de bonne gestion dont l'Observatoire National de gestion des Ressources Minérales, l'institutionnalisation de la Responsabilité Sociale des entreprises à travers la mise en place de programmes sociaux en vue du développement des localités où opèrent les sociétés minières et pétrolières.

Mesdames et Messieurs.

Mon pays a adhéré à l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives en 2005.

En 2007 il a été admis au statut de pays candidat et je vous annonce aujourd'hui,

il y a de cela 48 heures, le Niger vient d'accéder au statut de pays conforme à la suite du Conseil d'Administration de ce 1^{er} mars 2011.

Cela fait du Niger l'un des deux pays francophones à appartenir à cette famille des 11 nations ayant atteint ce stade.

C'est un honneur et un privilège d'avoir conduit mon pays à ce statut et c'est l'occasion, ici, de remercier le travail soutenu, malgré des conditions difficiles, de notre Comité National de Concertation, Groupe multipartite, appuyé par le Secrétariat permanent, dont l'engagement et l'abnégation n'ont jamais fait défaut.

Je voudrais également saisir cette occasion pour remercier tous ceux qui nous ont apporté leur concours pour l'atteinte de ce résultat.

Sans être exhaustif, je citerai le Secrétariat International de l'ITIE qui n'a cessé de nous guider dans le respect des principes et critères de cette initiative, la

Banque Mondiale par son appui constant à travers le fonds multi-donateur, le Programme des Nations Unies pour le Développement, et l'Union européenne. Que tous trouvent ici la marque de notre profonde gratitude.

Cette conformité, est certes lourde à porter, mais elle constitue pour nous un véritable sacerdoce.

Cependant elle sera notre guide, ce nouveau maillon dans notre Stratégie de Développement accéléré et de Réduction de la Pauvreté.

Mesdames, Messieurs,

Je voudrai, à ce stade de mon propos vous rassurer tous, rassurer nos partenaires bilatéraux, multilatéraux, mais aussi et surtout tous les investisseurs, que le Niger continuera d'offrir cette hospitalité qui a toujours été la sienne, chaleureuse et empreinte de respect mutuel.

Le Niger souhaite intensifier, après cette phase de Transition démocratique, avec son partenariat légendaire dans un esprit gagnant-gagnant dans un monde globalisé en perpétuel changement.

En tout état de cause, le Gouvernement de Transition laisse, en héritage aux Autorités élues, un cadre digne de toute confiance.

Avant de terminer, j'adresse toutes mes félicitations à Monsieur Peter EIGEN, Président sortant du Conseil d'Administration de l'ITIE internationale pour le travail remarquable accompli pendant son mandat.

Monsieur le Président, vous avez cru à cette association apparemment disparate des parties aux intérêts parfois divergents. Cependant force est de reconnaître, aujourd'hui, que les résultats sont là, tangibles voire exceptionnels, vu le nombre croissant de pays en cours d'adhésion et l'engouement des autres parties prenantes.

Nous osons espérer que vous continuerez à accompagner l'ITIE aussi longtemps que possible.

Mes félicitations vont également à Madame la Présidente Clare Short qui vous succède à ce prestigieux poste.

Je vous souhaite, Madame la Présidente, plein succès et réussite dans votre noble et exaltante mission.

Mes remerciements vont également à la 5^{ème} Conférence qui vient de réélire notre compatriote comme membre titulaire du Conseil d'Administration pour un nouveau mandat de deux ans et je salue également l'élection, au Conseil, d'un autre compatriote, acteur de la société civile.

Et enfin et pour terminer, je vous invite vivement à visiter l'Exposition Nationale du Niger qui, j'en suis convaincu, plus qu'un discours, saura vous donner la spécificité de notre potentiel, de nos

ressources minérales et de notre engagement à l'ITIE.

En souhaitant plein succès à la 5^{ème} Conférence Mondiale de l'ITIE, ici à Paris, je vous remercie de votre attention.

**SEM Mahamadou DANDA, Premier
Ministre de la République du Niger.**